

en mettant fortement l'accent sur la musique rock. Ces entreprises sont intervenues pour 51 % des ventes d'enregistrements à contenu canadien.

La plupart des disques et bandes magnétiques qui se vendent au Canada (86 %) sont fabriqués au pays même à partir de bandes maîtresses louées ou achetées à des sociétés étrangères.

**Matériel récréatif.** Le volume de matériel récréatif que possèdent les Canadiens dénote la popularité de certaines activités et sports de plein air. La popularité croissante du ski, particulièrement du ski de fond, s'est traduite par une augmentation de 44 % des ménages canadiens qui possédaient une ou plusieurs paires de skis de fond entre 1978 et 1980. En 1980, près de 23 % des ménages possédaient au moins une paire de skis de fond et 15 %, une ou plusieurs paires de skis alpins.

Dans la province de Québec, plus de 38 % des ménages possédaient une ou plusieurs paires de skis de fond. Le ski alpin, pour sa part, était particulièrement populaire en Colombie-Britannique et en Alberta, deux provinces où des grandes villes sont situées près des montagnes; presque un ménage sur quatre en Colombie-Britannique et un sur cinq en Alberta possédait une ou plusieurs paires de skis alpins.

Le cyclisme a également gagné en popularité. Le nombre de ménages possédant des bicyclettes pour adultes a plus que doublé entre 1971 et 1980, la proportion atteignant 44 %.

La proportion de ménages possédant un genre ou l'autre d'équipement de camping pouvant leur servir d'abri la nuit est passée de 18 % en 1971 à 27 % en 1980. Ce type d'équipement a toujours été plus répandu en Alberta, où 42 % des ménages en possédaient un en 1980. La tente demeure le plus populaire matériel de camping, 18 % des ménages interrogés ayant déclaré qu'ils en avaient une en 1980.

Le nombre de propriétaires d'embarcations s'est également accru au cours de la décennie étudiée ici. En 1980, presque 16 % des ménages possédaient une embarcation quelconque, soit une augmentation de 12 % par rapport à 1971. Le hors-bord demeure le type d'embarcation le plus répandu dans la plupart des régions du Canada, mais le nombre de ménages possédant des canots a plus que triplé depuis 1971. C'est au Manitoba que le canot est le plus populaire, 8 % des ménages de cette province ayant déclaré en posséder un ou plusieurs.

### 15.10 Condition physique et sport amateur

En 1961, le Parlement adoptait la Loi sur la santé et le sport amateur en vue de soutenir, promouvoir et intensifier le conditionnement physique et le sport amateur au Canada. Depuis lors, les Canadiens ont en général pris de plus en plus conscience des avantages qu'il y a à adopter un style de vie actif, et de nombreux athlètes amateurs ont prouvé qu'ils pouvaient avoir du succès dans les compétitions

mondiales. Deux programmes, Sports Canada et Condition physique Canada, aident le ministère responsable à remplir ce double rôle.

**Sports Canada** s'efforce d'accroître la participation canadienne au sport amateur, tant sur le plan national qu'international. Il appuie diverses activités propres à aider les athlètes canadiens dans la poursuite de l'excellence. Sports Canada s'emploie aussi à renforcer les organismes nationaux de réglementation du sport, tout en faisant en sorte de susciter une meilleure compréhension du sport amateur.

**Organismes nationaux de sport.** Environ 65 organismes nationaux de sport reçoivent chaque année plus de \$25 millions de Sports Canada. Une fraction appréciable de cette somme est affectée au fonctionnement d'un Centre national des sports et des loisirs, qui regroupe près de 60 organismes nationaux de réglementation du sport.

D'autres organismes multi-sports, tels que le Conseil de médecine sportive du Canada, l'Union canadienne interuniversitaire d'athlétisme, la Fédération des sports du Canada et l'Association olympique canadienne reçoivent aussi de l'aide financière.

**Programmes d'équipes nationales.** Les activités d'environ 700 athlètes bénéficient d'un programme d'aide qui permet à ceux-ci de poursuivre leurs études ou des cours de formation professionnelle, tout en pratiquant un genre quelconque de sport à un haut niveau de performance. L'assistance prévue dans ce plan englobe des indemnités de subsistance et d'entraînement, des versements au titre des frais de scolarité, des allocations d'appoint pour les athlètes qui détiennent un emploi, ainsi que des paiements à l'égard de besoins spéciaux.

Sports Canada accorde aussi des subventions au titre des frais de voyage et d'hébergement des athlètes appelés à se rendre dans des camps d'entraînement, de même qu'aux fins des programmes de dépistage des jeunes talents; il aide à acquitter les frais de voyage des athlètes, entraîneurs et officiels devant prendre part à des championnats nationaux ou à d'importantes compétitions internationales telles que les Jeux Olympiques, les Jeux Panaméricains, les Jeux du Commonwealth et les Jeux universitaires mondiaux; en outre, il participe à des programmes internationaux d'échanges d'athlètes et consent de l'aide financière pour l'accueil, au Canada, de concours internationaux mono-sports et multi-sports.

**Perfectionnement des ressources humaines.** Sports Canada concourt au perfectionnement d'entraîneurs amateurs qualifiés, par le biais d'une assistance financière à l'Association canadienne des entraîneurs et par l'octroi de fonds pour divers programmes nationaux d'accréditation et d'apprentissage.

La formation de Canadiens comme officiels qualifiés ou comme membres du personnel professionnel aux niveaux national et international constitue une autre priorité.